



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMBODGE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE

Les lauréats 2022-2023 du programme des Bourses du Gouvernement Français (BGF)

Civilité	Nom	Prénom	Établissement d'origine	Établissement d'accueil	Niveau	Cofinancement
Monsieur	ANG	Mengchhuongang	Institut de Technologie du Cambodge	Université de Grenoble	Master 2	Cambodia Academy of Digital Technology
Monsieur	BORN	Seanghort	Institut de Technologie du Cambodge	Le Mans Université	Doctorat	Cambodia Academy of Digital Technology
Monsieur	CHHUON	Sopheakmanith	Université Toulouse 3 Paul Sabatier	Le Mans Université	Doctorat	Cambodia Academy of Digital Technology
Monsieur	CHIN	Chan Daraly	Institut de Technologie du Cambodge	Toulouse INP	Doctorat	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Monsieur	HARN	Norak	Institut de Technologie du Cambodge	Grenoble INP	Master 1	
Madame	HEN	Chhordaneath	Institut de Technologie du Cambodge	INSA Toulouse	Master 1	
Monsieur	KHOEUS	Phanhareth	Université Toulouse Jean Jaurès	Université Toulouse Jean Jaurès	Doctorat	
Madame	MAO	Socheata	Institut de Technologie du Cambodge	AgroSup Dijon/Université de Bourgogne	Doctorat	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Madame	PECHGNUON	Kimeang	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Lumière Lyon 2	Master 1	
Madame	PHAN	Menglin	Université des Sciences de la Santé	Université Paris-Saclay	Master 1	
Monsieur	SAU	Sakda	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Doctorat	
Madame	SIM	Mala	Université Paris-Saclay	Université Paris-Saclay	Doctorat	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
Madame	SINH	Sreypich	Institut Agro de Montpellier	Université Paris Est Créteil	Doctorat	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

						Sports
Madame	SOEUR	Chamreunsithy	INALCO	INALCO	Doctorat	
Monsieur	SONG	Chanponleu	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université de Bourgogne	Master 1	
Madame	SRUN	Nalin	Cambodia Academy of Digital Technology	Université de Lorraine	Master 1	
Madame	THENG	Chanthy	Université Lumière Lyon 2	Université Jean Moulin Lyon 3	Doctorat	
Madame	THENG	Menghoung	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Bourgogne Franche-Comté	Master 1	
Monsieur	VUTH	Nakanyseth	Institut de Technologie du Cambodge	Grenoble INP	Master 2	Cambodia Academy of Digital Technology
Madame	YEAN	Sony	Université Royale de Phnom Penh	Université Paris-Saclay	Doctorat	Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des

Liste complémentaire, dans l'ordre de classement

Civilité	Nom	Prénom	Établissement d'origine	Établissement d'accueil	Niveau	Cofinancement
Madame	PECHGNUON	Kimeng	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Lumière Lyon 2	Master 1	
Monsieur	Y	Serevratanak	Université Royale des Beaux-Arts	Ecole Normale Supérieure de Toulouse	Master 1	
Monsieur	SOR	Hokly	Institut de Technologie du Cambodge	Toulouse INP	Master 2	
Monsieur	HENG	Sereymanuth	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Catholique de Lille	Master 1	
Madame	MEAS	Somawattey	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Lumière Lyon 2	Master 1	
Monsieur	ENG	Tola	INALCO	Université Toulouse Jean Jaurès	Doctorat	
Madame	KAN	Sammaveacha	Université Jean Moulin Lyon 3	Université Jean Moulin Lyon 3	Doctorat	
Monsieur	PHORN	Sovibol	Université Royale des Beaux-Arts	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Master 1	

Madame	HIN	Simey	Université Royale de Droit et de Sciences Economiques	Université Bourgogne Franche-Comté	Master 1	
--------	-----	-------	--	--	----------	--

Remarques :

1. Les lauréats sont informés par courriel du montant et de la durée de la bourse allouée.

2. Les bourses sont attribuées sous réserve d'acceptation finale dans l'établissement d'enseignement supérieur correspondant au projet d'études pour lequel les candidats ont postulé à une BGF. Dans le cas où le candidat souhaiterait se réorienter vers une formation ne figurant pas dans les vœux émis lors du processus de candidature, il perdrait le bénéfice de sa bourse. Aucune dérogation ne sera acceptée.

3. Chaque bourse ne sera définitivement attribuée qu'après réception par l'ambassade de France d'un document attestant que l'étudiant a validé son année académique 2021-2022.

4. Les étudiants sur la liste complémentaire pourront être recontactés, en cas d'acceptation au programme de bourse BGF, jusqu'au 31/07/2022.

5. D'une manière générale, tous les dossiers de candidature qui n'ont pas scrupuleusement respecté les consignes données dans la notice explicative fournie avec les formulaires de candidature n'ont pas été retenus.

6. Pour toute question concernant la procédure des bourses du gouvernement français, vous pouvez vous adresser au service de Coopération et d'Action culturelle: scac.phnom-penh-amba@diplomatie.gouv.fr